



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Oeuvres universitaires

Question écrite n° 48669

Texte de la question

M. Bernard Derosier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le devenir des CROUS. En effet, dans le cadre du plan de réforme de l'université, une redefinition des CROUS est envisagée avec une implication plus grande des étudiants dans leur gestion. Or, aucune autre information n'étant parvenue à ce jour quant à la concrétisation de ce projet, les personnels des CROUS s'inquiètent. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir préciser ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

La reorganisation des CROUS envisagée porte notamment sur le nombre des représentants des étudiants dans les conseils d'administration des CROUS afin de leur définir une meilleure participation à la vie des CROUS et à l'animation des campus. Cette réforme n'a aucune incidence sur le devenir des personnels des CROUS dont les fonctions sont définies par les dispositions statutaires qui régissent leurs corps.

Données clés

Auteur : [M. Derosier Bernard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48669

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 901

Réponse publiée le : 14 avril 1997, page 1897